

## Ateliers de poterie en Languedoc oriental du Moyen-Age au XIX<sup>e</sup> siècle : localisations et structures

Jean-Louis Vayssettes

### Résumé :

Fondée pour l'essentiel sur un dépouillement systématique des textes (imprimés ou manuscrits), suivi d'une prospection, cette enquête a permis de découvrir un grand nombre de sites de production céramique (poterie, tuilerie) et de mettre en évidence l'importance de certains centres spécialisés. Ce travail est effectué par étapes successives, qui consistent d'abord en une localisation des régions de production (macrolocalisation ou des communes, puis un repérage des ateliers proprement dits (microlocalisation). A ce stade, une étude des structures de l'atelier, de son évolution et de sa transmission au sein de la cellule familiale, peut être entreprise, ce qui révèle l'aspect permanent ou éphémère de la fabrication suivant les lieux. Les expériences effectuées sur plusieurs sites languedociens, Saint - Jean - de - Fos, Cruzy, Meynes, Lodève, Saint - Quentin - La - Poterie, Saint - Victor - des Oules, etc, seront présentées.

Depuis plusieurs années, des enquêtes sont menées sur la production de céramiques en Languedoc, dans le cadre des recherches du Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne<sup>(1)</sup>. L'aire de ces recherches couvre les trois départements côtiers du Languedoc (Aude, Gard, Hérault) pour la période qui s'étend de la fin du moyen âge au XX<sup>e</sup> siècle. Jacques Thiriot a fouillé, à Saint-Gilles-du-Gard, à Saint-Victor-des-Oules et à Saint-Quentin-la-Poterie, des ateliers du XI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles<sup>(2)</sup>. Sans revenir sur les raisons qui ont poussé à étendre les recherches aux archives, il faut cependant rappeler que les textes complètent considérablement les données archéologiques.

### LOCALISATION

#### Macrolocalisation

A l'heure actuelle, le repérage en macrolocalisation, conduit systématiquement pour les départements du Gard et de l'Hérault, est en cours pour l'Aude : 15 communes de l'Aude, 42 communes du Gard et 26 de l'Hérault, ayant produit de la poterie entre le moyen âge et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont été dénombrées<sup>(3)</sup> (figures 1 et 2).

Les sources qui permettent de tels recensements sont des plus variées et des plus inattendues : il suffit ainsi de lire attentivement l'index des rues d'une agglomération pour se mettre sur la piste d'ateliers disparus. Les exemples ne manquent pas : rue de la Tuilerie, à Montpellier et à Montagnac ; rue de la Faïencerie, à Nîmes ; rue et impasse de la Poterie, à Bédarieux ; rue de la Poterie, à Sommières ; impasse des Potiers, à Meynes. Il s'agit là de toponymes se rapportant à une activité relativement récente, des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. D'autres toponymes témoignent d'implantations plus anciennes, comme la mention de la

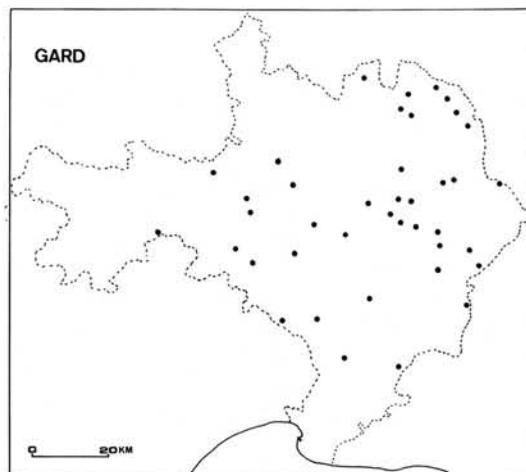


Figure 1 : Carte de répartition des communes du Gard ayant produit de la poterie.

«stratam olariam» à Montaren, au XIII<sup>e</sup> siècle, ou du «Forn de las olas» à Saint-Jean-de-Fos, au XV<sup>e</sup> siècle. Mais ce sont surtout les enquêtes et statistiques des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles qui permettent de repérer les lieux de fabrication : statistiques industrielles<sup>(4)</sup>, statistiques départementales<sup>(5)</sup>, enquêtes des préfets, de commodo et incommodo ou d'ouverture de carrières<sup>(6)</sup>, etc. Il serait trop long d'énumérer tous les documents exploitables<sup>(7)</sup> ; cependant ceux qui viennent d'être cités s'avèrent les plus précieux, car ils donnent parfois la date d'installation des ateliers, mais aussi des précisions sur la fabrication. Ce premier dépouillement est complété par une lecture des travaux d'érudits ou des monographies concernant les sites repérés, riches en renseignements. A Beaucaire, par exemple, dont la fabrication de poterie est vantée par Emilien Dumas, la plus

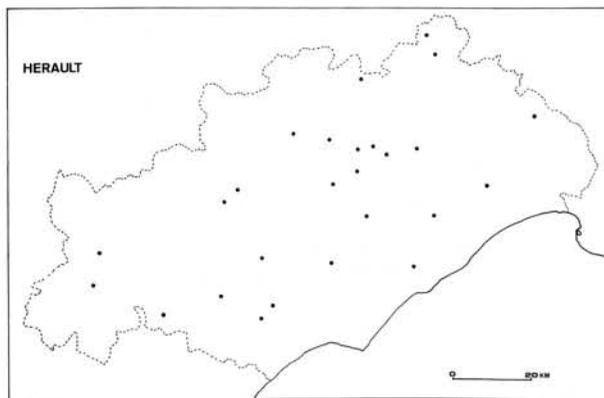


Figure 2 : Carte de répartition des communes de l'Hérault ayant produit de la poterie.

ancienne des mentions est signalée par Alexandre Eyssette qui transcrit un acte de 1339, contraignant les propriétaires des ateliers à l'éloignement de leur industrie de la ville, mesure consécutive à la disette de bois<sup>(8)</sup>. De même, Prosper Falgairolle signale, à Vauvert, l'activité de potiers originaires de Tornac<sup>(9)</sup>.

La macrolocalisation donne une vision d'ensemble et permet de dresser un constat, celui d'une dispersion sur le territoire étudié. Cette profusion d'ateliers explique la diversité des produits fabriqués, liée au premier chef à des données géologiques, souvent observées antérieurement : la lecture de la statistique géologique du Gard, d'Emilien Dumas, est exemplaire à ce propos, car il précise quelles sont les exploitations industrielles possibles pour chaque strate géologique : «l'argile rosée de la Capelle est la meilleure terre réfractaire des environs d'Uzès» et, à propos de Saint-Julien-de-Peyrolas, il révèle l'existence de «deux poteries dans le village, dont les produits ne supportent pas le feu», comme pour les trois ateliers de Sauve ou pour ceux d'Aramon<sup>(10)</sup>. De son côté, Camille Saintpierre constate que toutes les argiles du département de l'Hérault sont «riches en calcaire et en oxyde de fer» ce qui empêche la fabrication «des porcelaines tendres ou dures ou des produits réfractaires»<sup>(11)</sup>. Cette discrimination par la nature des terres est un atout lors de la recherche des ateliers d'implantation ancienne n'utilisant que des argiles réfractaires. La diversité des produits résulte aussi de la variété des formes destinées à de multiples usages : vaisselle culinaire, vaisselle de table, mais aussi céramique hygiénique (pots de chambre, crachoirs, cuiviers, etc), culturelle (bénitiers, statuettes, etc), industrielle (alambics, entonnoirs, moules à pain de sucre, creusets, etc), céramique architecturale (tuyaux, gargouilles, faîtages, etc).

Cet ensemble de données permet de définir trois types d'implantations : les lieux de production ponctuelle, les ateliers urbains, et les centres de production spécialisés :

- des lieux de production ponctuelle ont été repérés un peu partout dans la région, comme à Bouzigues ou à Cournonterral. De tout temps, des artisans se sont installés dans des communautés, soit de leur propre initiative, soit parce qu'ils y étaient attirés par les avantages que leurs accordaient les consuls<sup>(12)</sup>. La période de production de telles implantations est variable : elle peut être éphémère et ne pas dépasser quelques années comme à Argeliers

(Hérault) et au Mas-del-Pont, ou bien durer sur plusieurs générations comme à Saint-Hilaire-de-Beauvoir, où la famille Simon travaille du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle à la révolution<sup>(13)</sup>. Ces ateliers, pour la majorité modestes, produisent souvent une marchandise écoulee dans le voisinage immédiat. Il ne faut donc pas se leurrer en qualifiant de centre de production une localité possédant un atelier fabriquant un produit consommé sur place. Dans l'ensemble, ces ateliers sont d'un intérêt secondaire du fait de leur production réduite en quantité et peu diffusée. Mais il ne faut pas les négliger, puisqu'ils constituent, peu ou prou, plus de la moitié des lieux de production recensés.

- les villes, par la présence d'une clientèle potentielle, même si les matières premières se trouvent à une grande distance, permettent fréquemment, pour ne pas dire systématiquement, l'installation d'un potier : c'est le cas d'Alès, Beaucaire, Bédarieux, Béziers, Clermont-l'Hérault, Ganges, Le Vigan, Lodève, Montpellier, Narbonne, Nîmes, Pézenas, Saint-Pons-de-Thomières, etc. La poterie commune produite dans les villes n'est généralement pas destinée à une zone commerciale étendue : elle est consommée sur place. Il existe quand même quelques exceptions, comme Beaucaire qui écoule ses produits assez loin, jusque dans la région de Toulouse et le Lauragais où le nom «forme Beaucaire» a été donné à un type de pot à graisse<sup>(14)</sup>. Contrairement à d'autres régions, la faïence est une spécialité exclusive des centres urbains, comme Alès, Béziers, Ganges, Nîmes ou Pézenas. A Montpellier, cette industrie a pris tant d'importance que l'officine de Jacques Ollivier devient Manufacture Royale en 1725. Sa production n'est pas toute consommée sur place : elle est aussi vendue en foire de Beaucaire<sup>(15)</sup>.

- les centres spécialisés sont les plus intéressants par la concentration d'artisans occupés à un même métier, sur un même site. Des conditions géologiques et un contexte économique favorables semblent déterminer leur apparition. Ces groupements produisent en masse à destination de marchés plus étendus. L'étude de cet artisanat dans ces centres de production est primordiale par la grande quantité de renseignements glanés : informations sur les techniques, sur les relations sociales, sur le commerce, sur la production (qu'on a de grandes chances de retrouver en fouilles). Comme il s'agit souvent d'une implantation ancienne, l'étude sur la longue durée est aussi des plus passionnantes.

#### **Macrolocalisation et évaluation**

Dès le début de l'enquête, la mention répétée d'un lieu de production est un indice pour soupçonner l'importance d'un centre : Anduze, par exemple, est mentionné dans toutes les statistiques, toutes les enquêtes, et même dans les guides de voyageurs<sup>(16)</sup>. Une lecture des composites ou cadastres s'avère aussi nécessaire : à Cazouls-les-Béziers, on ne compte pas moins de trois ateliers de poterie à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>(17)</sup>. Mais ce n'est pas une règle : à Saint-Victor-des-Oules aucun atelier n'est signalé dans les composites, alors qu'à Saint-Quentin, village voisin, 24 ont été recensés dans le composite de 1672.

#### **Microlocalisation**

Plusieurs tentatives de microlocalisation ont été effectuées au cours d'études d'ateliers isolés comme ceux de

Lodève et du Mas del Pont où la production fut éphémère<sup>(18)</sup>. Le plus souvent les travaux ont porté sur des centres de productions importants : Meynes, Cruzy, Saint-Jean-de-Fos<sup>(19)</sup>. La microlocalisation ne nécessite pas un dépouillement exhaustif des archives, mais il apporte des précisions non négligeables sur la date de la création, l'exploitation, l'évolution, la transmission et l'abandon des ateliers.

### Meynes

A Meynes, les enquêtes de 1812-1813 mentionnent la présence de 7 ateliers en activité<sup>(20)</sup>. Une rapide recherche confirme l'existence, en 1645, de 4 fours de potiers et de 2 fours de tuiliers<sup>(21)</sup>. La toponymie a permis de retrouver l'emplacement de quelques uns des ateliers concernés. Ils sont situés hors du village, dans des écarts appelés les Tuileries Basses et les Tuileries Hautes. De la poterie a été produite dans cette localité du XVIe au XXe siècles.

### Cruzy

A Cruzy, les enquêtes du XIXe siècle attestent une production de poterie<sup>(22)</sup>. Cet indice a servi d'amorce à un dépouillement des archives de ce village. L'état de section du cadastre, du début du XIXe siècle, recense 6 poteries<sup>(23)</sup>. Le compoix de 1786, accompagné d'un atlas<sup>(24)</sup>, a permis le

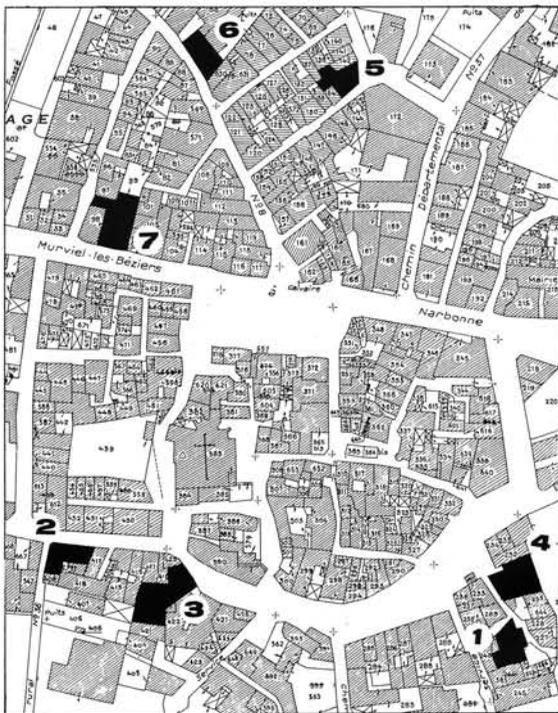


Figure 3 : Plan de situation des ateliers de Cruzy.

repérage de 7 ateliers disséminés dans les faubourgs (figure 3).

### Saint-Jean-de-Fos

A Saint-Jean-de-Fos, le dépouillement exhaustif des archives notariales, communales, judiciaires, etc..., a permis de suivre la plupart des ateliers depuis leur création jusqu'à leur disparition. Là aussi, le phénomène d'implantation périphérique est impressionnant : aucune

implantation dans le noyau du village entre la fin du moyen âge et le XXe siècle<sup>(25)</sup> (figure 4).

Ces quelques lieux de production sont présentés ici comme exemples ; des expériences de microlocalisation ont été réalisées sur d'autres sites : Saint-Quentin-la-Poterie, Ganges, Montpellier, Anduze, Tornac, Clermont-l'Hérault.

### Les zones d'installation

D'une manière générale les artisans établissent leurs officines dans le proche voisinage des remparts des

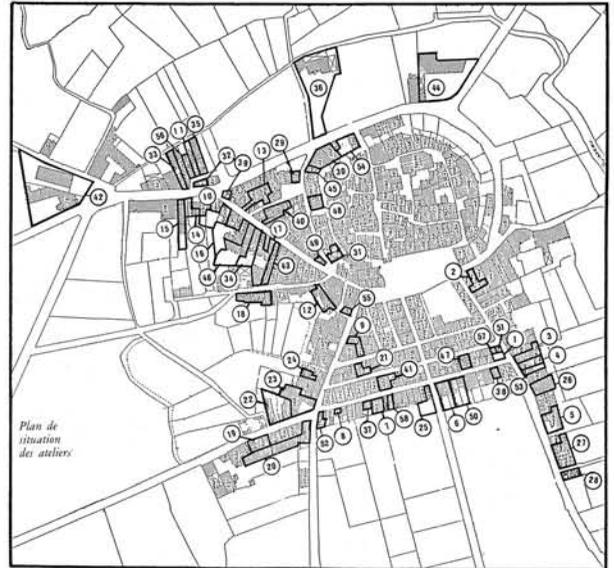


Figure 4 : Plan de situation des ateliers à Saint-Jean-de-Fos.

agglomérations, voire à leur contact. Il en est ainsi : à Saint-Gilles-du-Gard, à la fin du XIIIe siècle<sup>(26)</sup> ; à Montpellier, où en 1471, Jehan Solgras loue des boutiques confrontant les fossés de la ville<sup>(27)</sup>, plus tard on trouve des ateliers au faubourg du Pila Saint-Gély, au faubourg du Courrau, etc<sup>(28)</sup> ; à Anduze, où l'atelier des Gautier, fabricants de grands vases à orangers, est sis à la rue de la Fusterie et «confronte les murs de la ville»<sup>(29)</sup> ; à Nîmes, où au XVIIIe siècle, «la fabrique de fayance [est] scituées hors la ville, près la muraille d'icelle, entre la porte d'Alais et celle des Cazernes»<sup>(30)</sup>. Dans tous les cas, l'installation dans les faubourgs est une règle : à Pézenas, la boutique d'Arnaud Estienne, «orjelier», se trouve hors les murs : «item une bothiga d'orgolorie pour farra oles e un patus claux, de nou édificat als barris...»<sup>(31)</sup> ; à Saint-Quentin-la-Poterie, pratiquement aucun four n'a été repéré à l'intérieur de l'enceinte supposée<sup>(32)</sup> et à Ganges, les potiers sont installés hors de la ville, si bien qu'ils sont dits «habitants des fauxbourgs de la présente ville de Ganges»<sup>(33)</sup>.

L'établissement à l'extérieur des bourgs a de multiples raisons : la crainte de l'incendie, des nuisances, le besoin d'espace, l'accès aux voies de communication.

L'incendie, qui est une menace réelle, a toujours été redouté par les potiers et leur voisinage. Déjà, en 1603, le feu du four de Mathieu Deleuze, à Saint-Jean-de-Fos, avait endommagé une maison voisine<sup>(34)</sup> ; le feu est aussi une des causes de la faillite du faïencier montpelliérain Antoine

Boissier, qui explique : «entre autres, l'incendie qui fut causé à ma maison et fabrique de fayance, il y a environ dix ans par l'imprudence d'un domestique qui laissa prendre le feu au buché en sorte que toutes les marchandises outils et généralement tout ce qu'il y avait sur le derrière de la maison fut réduit en cendre, de même que les couverts et tout ce qu'il y avait de préparé pour faire les ouvrages, ce qui est aussi notoire que public ; à quoi il faut ajouter le dédomagement qu'il faut payer aux voisins»<sup>(35)</sup>. Au début du XIXe siècle, pour éviter ce genre de déboires, Hilaire Mathieu, de Lodève, contracte une assurance contre l'incendie, ce qui d'ailleurs ne lui est pas inutile, puisqu'il est victime d'un tel sinistre<sup>(36)</sup>. A partir de la fin du XIXe siècle, cette crainte a une conséquence directe sur l'aménagement des ateliers : on place ainsi des poutres métalliques aux toitures couvrant les fours.

Les nuisances, causées par les fumées et les substances chimiques «provenant de la décomposition du sulfure de plomb ou alquifoux, souvent arsénical, que les potiers sont obligés d'employer pour former le vernis...»<sup>(37)</sup>, font refouler les ateliers hors des agglomérations. A partir du XIXe siècle, la construction de cheminées devient obligatoire.

La nécessité d'espace éloigne également les potiers des agglomérations. En 1789, les potiers de Béziers l'expriment dans leurs doléances : «ayant besoin d'une étendue considérable de terrain, ils sont obligés de se loger aux extrémités de la ville, quelques fois hors de la ville»<sup>(38)</sup>.

La proximité des voies de communication n'a jamais été négligée par les artisans : les ateliers confrontent presque toujours les principales portes d'accès percées dans les murs d'enceinte. Parfois, l'évolution de la voirie entraîne un déplacement des ateliers, notamment à Saint-Jean-de-Fos où l'ouverture d'une nouvelle route au nord du village crée un pôle d'attraction. C'est le long de celle-ci que s'établiront à la fin du XIXe siècle les derniers ateliers.

Les ateliers d'un même centre de production peuvent être dispersés dans des écarts, comme à Meynes (Tuileries Hautes, Tuileries Basses). Cela peut résulter de la structure de l'habitat lui-même éparpillé, comme à Tornac (Mas du Sambuc, Mas Blanc, Aspère, etc). Ce type d'implantation ressemble à celui observé dans la Drôme à Poet-Laval.

Au XIXe siècle, phénomène particulier et inexplicable à ce jour, des ateliers s'installent en des lieux relativement isolés, comme au Mas del Pont ou Argelliers dans l'Hérault, mais ce phénomène reste malgré tout très marginal par rapport à l'ensemble.

### STRUCTURES

L'atelier n'est généralement signalé dans les textes que par la présence du four, cette volumineuse structure bâtie, visible de l'extérieur, surtout lorsqu'elle crache de la fumée. Les documents fiscaux témoignent de cette perception. Sur les six ateliers recensés dans les compoix de Clermont-l'Hérault, la présence du four est déterminante : l'atelier de Jean Sartre est même désigné comme «poterie ou four»<sup>(39)</sup>. Il s'agit là d'une vision rapide ; d'abord parce que tous les ateliers ne possèdent pas un four, ensuite parce qu'une poterie ne consiste pas qu'en un four, et que d'autres

aménagements sont directement liés à la production de céramique : local de modelage, pièces de séchage, de stockage, aire de préparation, etc. Comme les potiers ont souvent une autre activité, les locaux dévolus à celle-ci voisinent ou chevauchent ceux consacrés à la poterie. Il s'agit de dépendances surtout destinées à des activités agricoles<sup>(40)</sup> ou à une autre industrie comme la tuilerie<sup>(41)</sup>, la savonnerie<sup>(42)</sup>. Cette imprécision dans la désignation d'un atelier est à l'origine d'un conflit survenu en 1788 entre deux potiers gangeois<sup>(43)</sup>. A cette occasion un des plaideurs tente d'en définir les éléments : «...four et haire constituent l'atelier de poterie, tout le reste n'était que dépendances, qu'aussi les dépendances eussent-elles été exprimées dans l'assignation, elles n'en seraient pas plus libellées pour cela, parce que lesdits accessoires ne remplacent pas le principal. Même les accessoires n'avaient pas été exprimés puisque boutique ayant en elle-même un nom particulier et déterminatif, on ne peut pas entendre par le mot appartement une boutique et boutique s'incorpore aux manipulations de lapoterie...». Ce texte donne un premier aperçu des éléments constituant l'atelier.poterie...». Ce texte donne un premier aperçu des éléments constituant l'atelier.

Les cadastres anciens permettent aussi de restituer l'organisation de l'atelier, comme à Cruzy (figure 5). Chaque atelier comprend un four avec parfois un fournal (local couvert abritant le four) ; un ou plusieurs espaces libres sous forme de patis, basse cour, ciel ouvert ou jardin ; quelquefois, des annexes : couvert, remise, magasin, boutique, pigeonnier, écurie, etc. Plusieurs contrats ou actes donnent des descriptions d'ateliers en d'autres localités de la région : à Meynes : «une maison poterie... au quartier appelé condamines... composée de cinq pièces basses, une cuisine, un sellier..., une boutique à fabriquer la terraille, une écurie, quatre pièces au second étage, l'haire, au devant de laquelle haire est le puy...»<sup>(44)</sup> ; ou à Saint-Quentin, en 1777 : «le four servant à cuire la poterie, les boutiques et cave attenante où ledit Clop se réserve d'y mettre son vin, le plan, le courroir, les deux pièces hautes servant à mettre la poterie avec les passages...»<sup>(45)</sup> ou en 1787 : «les pièces basses de la maison... le plan et four d'ouilles attendant... l'écurie qui joint la boutique où sont les roues avec son passage...»<sup>(46)</sup>. Les compoix donnent aussi un état du bâti assez précis : «au quartier du Fournale, une maison, vanade, four d'oule, plan, jardin et passage, avec un puits indivis...»<sup>(47)</sup>.

Il s'agit là d'un modèle récurrent, réunissant tout les éléments d'un atelier type qu'il faut maintenant tenter de mieux connaître.

### La demeure

L'artisan habite généralement sur son lieu de travail, et l'atelier est une annexe de sa maison. Selon le schéma habituel de l'habitat languedocien, l'artisan demeure la plupart du temps à l'étage. En 1736, à Ganges, le potier François Favier loge au premier étage, et les pièces du rez-de-chaussée sont dévolues à l'activité professionnelle<sup>(48)</sup>. Parfois cette habitation est suffisante pour abriter un associé et sa famille. A Meynes, le potier Jacques Drujon possède une habitation où logent plusieurs familles. Ainsi le 2 septembre 1661, Pierre Drujon dicte son testament «récité à la maison et pouterie dudit maître Jacques Drujon et

membre hault d'icelle, où ledit testateur est dans le lict mallade, qui est hors et proche dudit Meynes au ténement appellé les Thuilleries»<sup>(49)</sup>, et le 19 juillet 1663, le tuilier Etienne Truchaud dicte à son tour ses dernières volontés «aux tuilières de Jacques Drujon pottier de terre, proche ledit lieu et membre bas où ledit testateur est étendu»<sup>(50)</sup>. Ces actes révèlent d'abord que la maison de Jacques Drujon était composée de deux niveaux, chacun occupé par une famille, et que, dans ce cas, la demeure était juxtaposée à l'atelier. Si la maison n'est pas assez grande, c'est l'atelier qui abrite le compagnon : à Saint-Jean-de-Fos, dans une des boutiques se trouve «un petit lict avec la maufigue et une petite couverte pour faire dormir le valet»<sup>(51)</sup>.

### La boutique ou l'atelier

La boutique ou orjolerie est difficile à cerner en elle-même, puisqu'elle ne nécessite aucune infrastructure particulière, il s'agit d'une pièce en rez-de-chaussée. C'est surtout au cours des inventaires qu'elle apparaît. Là se trouvent un ou deux tours (roues ou virols), le moulin à vernis, quelques planches, des conques contenant l'engobe, un mortier, des tamis et du petit outillage rarement inventorié. Les tours sont placés près des sources de lumière<sup>(52)</sup>, d'une fenêtre. Parfois des annexes sont réservées au stockage de l'argile préparée et du bois, à la manipulation de l'argile, à l'entrepôt des pièces à cuire.

Les pièces étaient séchées à l'extérieur, mais pour les abriter en cas de mauvais temps il existait des «couverts». Il s'agit de hangards, parfois de terrasses couvertes, appelées «postan» à Meynes<sup>(53)</sup>, ou «vanade» à Saint-Quentin. Dans

un atelier de cette localité, se trouvent «deux pièces hautes servant à metre la poterie»<sup>(54)</sup> et, à Saint-Jean-de-Fos, c'est au premier étage de son atelier que le potier Elie Sabadel séchait sa production avant le passage au four<sup>(55)</sup>.

Malgré un dégage ment important de poussière, à Saint-Quentin, la terre est pulvérisée à couvert : la remise de l'atelier de Jacques Pasqual «sert à pulvériser la terre»<sup>(56)</sup> ; dans celui de Jean Bénézet, ce local est appelé le «maillor»<sup>(57)</sup> ; et chez Barthélémi Bouzigue il y a «une vanade... au dessous de laquelle il y a un sol où l'on dépique et pétry la terre servant à construire la poterie»<sup>(58)</sup> à Ganges, en 1736, les potiers «piquent» eux aussi la terre dans leur boutique<sup>(59)</sup>. On peut se demander les raisons d'une telle activité dans un local fermé. Peut-être se limitait-elle aux jours d'intempéries ? Mais pourquoi ne pas attendre un temps plus clément ?

La fabrication de la faïence exige des structures plus importantes, à cause du nombreux personnel et de la quantité d'outils nécessaires (il suffit de lire un inventaire de faïencerie pour s'en rendre compte). En outre la fragmentation des opérations exige des locaux distincts : moulage, tournage, cuisson de dégourdi, émaillage, peinture, etc. L'inventaire de 1771 de la faïencerie de Nîmes parle de la «tournerie», du «four de fayance» et du «moulin à broyer le blanc à une lanterne, et qu'on fait tourner par un cheval». Il s'agit du même modèle de moulin décrit par Piccolpasso, et dont l'usage est confirmé dès le XVIIIe siècle à Montpellier, où Pierre Favier en fait construire un par un charpentier<sup>(60)</sup>. Cette machinerie nécessite à elle seule un important espace, et le plan, de la fin du XVIIIe siècle, de la faïencerie de Jacques Vabre à Montpellier, montre un moulin à lanterne occupant tout un angle de la cour<sup>(61)</sup>.

### L'aire et l'alimentation en eau

Tout les ateliers possèdent un espace libre important. Comme le disait le plaideur de 1788, «four et haire constituent l'atelier de poterie, tout le reste n'était que dépendances». C'est là que les pièces modelées sont mises à sécher. A Ganges, François Pompeirac peut «étendre et faire sécher ces marchandises de potier à l'aire» qui voisine l'atelier<sup>(62)</sup>. En parlant des tuileries Camille Saintpierre explique que «les pièces moulées sont d'ordinaire simplement exposées au soleil pour subir la dessiccation nécessaire avant la mise au four»<sup>(63)</sup> ; de nombreuses cartes postales, du début du siècle, montrent l'étalage des poteries séchant au grand air. Au XIXe siècle, les géomètres qualifient aussi cet espace de «terrain à malaxer». Il s'agit d'un «sol... servant à étendre la terre de poterie»<sup>(64)</sup>, où ont été creusées des fosses dans lesquelles les potiers préparent l'argile<sup>(65)</sup>.

La préparation de l'argile nécessite une quantité d'eau relativement importante ; pourtant il est rarement question de puits dans les descriptions : en 1672, sur 24 ateliers recensés dans le compoix de Saint-Quentin, 2 seulement possèdent un puits<sup>(66)</sup> ; à Clermont-l'Hérault, au XVIIe siècle, 1 seul sur 6 possède un puits ; à Saint-Jean-de-Fos 10 sur 63. Parfois, une citerne remplace le puits. A Ganges, en 1787, le faïencier Jean Favier, en fait bâtir une pour l'usage

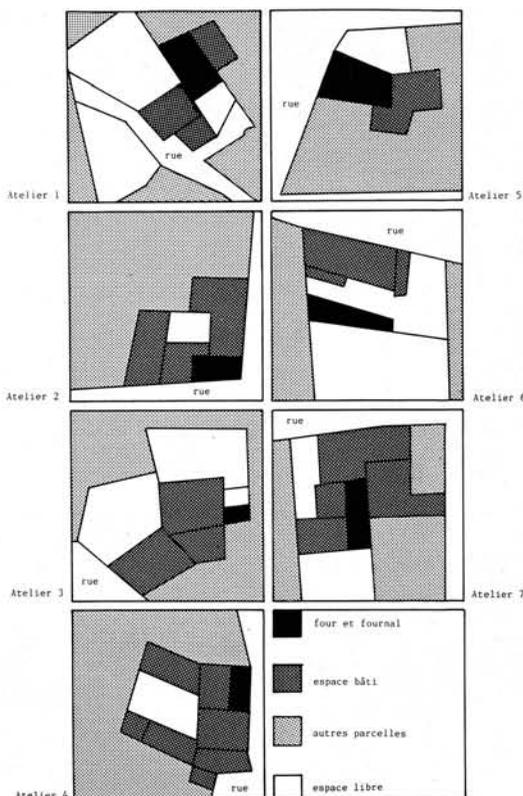


Figure 5 : structure des ateliers de Cruzy.

d'une tuilerie-poterie qu'il baille en fermage<sup>(67)</sup>. Le puisage est source de discorde surtout quand il est joué en copropriété. C'est d'ailleurs une des rares raisons permettant de l'appréhender. On en trouve des mentions à Meynes, où Jacques Drujon peut puiser l'eau d'un puits «pour la provision de sa thuileries»<sup>(68)</sup>. Parfois, les fosses creusées sur l'aire recueillent les eaux de pluies ou des égouts et assurent les besoins en eau. Cette méthode ne va pas sans quelques difficultés avec le voisinage, car ces eaux stagnantes exhalent de mauvaises odeurs<sup>(69)</sup>.

### Le four

Le four est l'outil essentiel du potier, mais il arrive souvent que l'artisan n'en possède pas dans son propre atelier et qu'il aille cuire chez un confrère, comme le potier François André, de Saint-Jean-de-Fos, qui cuit chez Pierre Brès<sup>(70)</sup>, ou chez un parent, comme Pierre Clot, de Tornac, qui se sert du four de son beau-frère Louis Pompeirac<sup>(71)</sup>. A Saint-Quentin-la-Poterie, «lorsqu'un four à cuire la vaisselle ou poterie... est indivis entre divers individus, le propriétaire et celui qui a le droit de jouissance ont chacun droit d'y cuire quand bon leur fait plaisir, en s'avertissant à l'avance..., le droit de cuire n'est que de trois jours pendant chaque fournée et que dans ce délai, ils doivent faire place nette ; mais lorsque le four n'est point occupé, le propriétaire seul a droit de s'en servir pour son usage *personnel soit pour y remiser des fagots ou autres objets en faisant toujours place nette à celui qui a droit d'y cuire lorsqu'il sera averti trois jours à l'avance...*»<sup>(72)</sup>.

Le four est couvert par une «vanade ou engard»<sup>(73)</sup>. A Meynes, c'est dans ce hangard que l'artisan entasse le bois nécessaire à la cuisson<sup>(74)</sup>. A Tornac, le four se trouve dans un membre séparé du reste des bâtiments, «un cazal dans lequel il y a un four à cuire la poterie»<sup>(75)</sup>. Le four se trouve donc dans un local à l'abri des intempéries, et cette disposition se retrouve grosso modo dans tous les ateliers de poterie de la région, ce qui n'est pas toujours le cas pour les fours de tuiliers. Devant le four un espace appelé «plan» sert de dégagement lors de la cuisson<sup>(76)</sup>.

Les textes donnant relativement peu de renseignements sur les fours, l'enquête sur le terrain est indispensable pour les compléter.

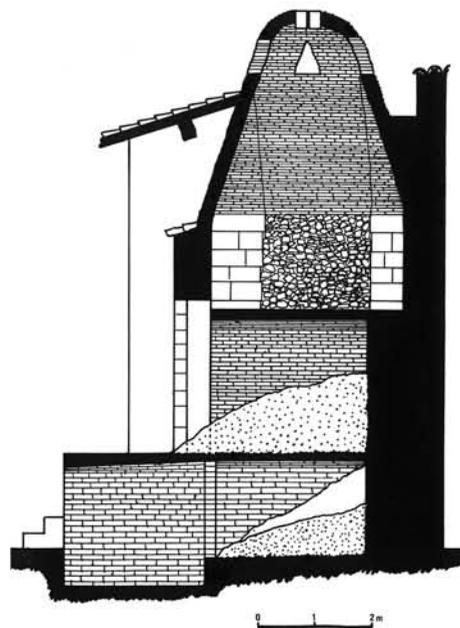
Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Pierre Paul Caussy<sup>(77)</sup>, originaire de la région de Saint-Jean-de-Fos et installé à Rouen établit une différence entre les fours «de Rouen, fours à grilles et ceux de Languedoc fours à gorges». Il précise les raisons de ces différences par la nature des bois utilisés lors des cuissons. Ainsi, les fours à grille conviennent au bois en bûches, tandis qu'«il faut construire un four à gorge, parce qu'on les cuit avec cottrets, fagots, épines, broussailles, fourrés, genêts et bruyères...». Caussy décrit exactement les combustibles les plus utilisés dans les régions méridionales : les pièces de bois de fort diamètre exigent, pour leur combustion, une aération importante, tandis que le menu bois qui se consume rapidement, ne nécessite pas un tel foyer qui entraînerait une combustion trop rapide<sup>(78)</sup>. Il conseille aussi de bien observer la «situation du pays où on veut bâtir un four», car dit-il «avant que de bâtir un four un entrepreneur doit examiner... si le débordement des eaux n'arrive pas quelquefois». A Lodève,

le faïencier Hilaire Mathieu aurait eu intérêt à suivre ce conseil, car en 1825<sup>(79)</sup>, il est inondé par le débordement du ruisseau voisin. Ce sinistre entraîne l'expertise du four qui se trouve en contrebas du sol. Le livre de Caussy donne les raisons de tels aménagements : «il est avantageux que ces fours soient enfouis (au moins pour ce qui est de la première voûte) parce que non seulement ils en sont plus forts, c'est qu'on évite la dépense, puisqu'il faudrait faire de forts arcboutages et des contre-mines pour remplir de terre rapporté afin d'appuyer le four...». Comme c'est une structure importante, il est fait appel à des maçons pour son édification<sup>(80)</sup>.

### Fours de potiers

Les fours de potiers de la région, pour ce que l'on en connaît, sont très sommaires. Ils sont formés de deux parties: la première, en contrebas, est constituée d'un alandier suivi d'une chambre de combustion couverte d'une voûte percée de carneaux. Sur ce foyer se trouve un laboratoire, couvert lui aussi d'une voûte percée de carneaux. Cet ensemble est abrité dans un local dont les tuiles du toit sont uniquement posées en canal. Ceux, du XIX<sup>e</sup> siècle pour la plupart, conservés à Saint-Jean-de-Fos, Meynes et Saint-Quentin, peuvent être rapprochés de ceux représentés dans les traités du XVI<sup>e</sup> siècle, de Piccolpasso ou de Biringuccio. A Saint-Jean-de-Fos, les fours du XIX<sup>e</sup> ont conservé cette même forme avec alandier.

L'adjonction d'une cheminée est signalée dès le XVII<sup>e</sup> siècle : en 1654, à Aniane, Fulcrand Vidal est obligé d'en ajouter une à son four afin d'éviter d'enfumer ses voisins. Cet élément devient obligatoire au XIX<sup>e</sup> siècle avec les règlements d'hygiène ; mais cette obligation n'est pas toujours respectée. A Meynes, la cheminée d'un four prend la forme d'une coupole, dont l'extrémité dépasse à peine les toitures voisines (figure 6).



**Figure 6 :** Four de Meynes (première moitié du XX<sup>e</sup> siècle). Le foyer est bâti en avant et au dessous du niveau du sol (alandier), une première chambre de cuisson se trouve en arrière du foyer (table) ; au dessus se situe une seconde chambre de cuisson (laboratoire), lui même surmonté de la cheminée en coupole. Les parties traitées en pointillés signalent la présence de remblais.

### Fours de faïenciers

Bien qu'aucun four de faïencier ne nous soit parvenu, nous savons toutefois que les produits sont disposés dans des gazettes dont les fragments ont été découverts à Montpellier (Courreau, Pila Saint-Gély). De même la faïence fine fabriquée à Lodève et à Saint-Maurice-de-Navacelles était cuite en gazette. Les fours de ces deux ateliers ont, eux aussi, disparu.

### L'évolution des formes

Après l'abandon du four «sculpté» dans le sol des XIe-XIIIe siècles, et l'adoption de fours bâtis en briques au moment de l'apparition des poteries glaçurées, aucune innovation importante ne voit le jour<sup>(81)</sup>. Les fours utilisés par les potiers languedociens évoluent peu entre le moyen âge et le XIXe siècle : si le plan présente diverses formes (carré, rond, rectangulaire ou ovoïde), le système de cuisson à flamme ascendante perdure. Fernand Benoit avait observé que les potiers languedociens «utilisaient des fours archaïques avec chambre de cuisson au dessus du foyer»<sup>(82)</sup>. Les gazettes ne sont utilisées que dans les faïenceries, sauf de rares exceptions<sup>(83)</sup>. La nécessité de protéger des flammes une production fragile est peut être à l'origine de l'édification, à Saint-Quentin-la-Poterie, d'un four dont les parois du laboratoire sont garnies de «bournels» (tuyaux)<sup>(84)</sup>.

Le charbon aurait pu entraîner une transformation des structures de cuisson, mais son usage reste tout à fait marginal malgré les tentatives pour le faire adopter par les potiers. Les premiers essais dans la région datent du XVIIIe siècle, mais les potiers de Saint-Jean-de-Fos n'en brûleront qu'au début du XXe siècle, et à Castelnaudary, deux des trois dernières fabriques chauffent encore de nos jours avec du bois.

### CONCLUSION

Cette enquête met d'abord en évidence le grand nombre de lieux de production et bien qu'elle soit loin d'être achevée, on sait déjà que de la poterie à été fabriquée dans plus de 80 communes des trois départements<sup>(85)</sup>. Elle révèle une exploitation intense des ressources du sous-sol de la région dont les nombreux gisements d'argile ne sont pas tous d'une pureté exceptionnelle.

Ce défaut de qualité a interdit à la plupart des ateliers d'avoir un rayonnement commercial aussi important que ceux de l'Uzège. Pourtant, certains, par leur production spécifique, ont eu une aire de diffusion assez étendue, malgré l'emploi de terres calcaires. Ils ont su s'emparer pendant un temps d'une large part du marché : comme la faïence pharmaceutique de Montpellier ou les vases à orangers d'Anduze. Néanmoins, ces productions, face à la masse des céramiques produites sur l'ensemble du territoire étudié, représentent peu de chose. D'autre part, il faut différencier les centres de production : dans certains cas, la concentration d'artisans sur un même lieu a induit une production de masse (Meynes, Tornac, Mirepeisset, etc) ; ailleurs, des fabriques ont produit en masse pendant une période limitée (la manufacture royale de faïence de Montpellier, qui d'après Jean Thuile, employait plusieurs centaines d'ouvriers<sup>(86)</sup>) ; enfin, d'autres, dont la production annuelle était médiocre, ont produit pendant une très longue

période, ce qui en fin de compte représente une masse équivalente.

A la fin du moyen âge cette production est complétée par une vaisselle luxueuse, importée d'Espagne, d'Italie et parfois des pays islamiques, vendue sur les marchés depuis le moyen âge. Outre les découvertes archéologiques de plus en plus nombreuses, les textes confirment ces importations : en 1333, un marchand de Narbonne se fait payer du drap en vaisselle de Manisses<sup>(87)</sup>. Cette céramique était déchargée dans les ports d'Aigues-Mortes<sup>(88)</sup> où des débarquements d'«operis terre» venant de Valence ou Barcelone sont régulièrement enregistrés pour les années 1357-1358 ; de Narbonne<sup>(89)</sup>, etc. Ces objets sont mentionnés dans les inventaires : au XVe siècle, plusieurs pièces de céramique valencienne figurent parmi les biens de Jacques Cœur, à Montpellier<sup>(90)</sup>. Cette complémentarité se transforme en concurrence au moins dès la fin du XVIIe siècle. En 1768, à Montpellier, on se plaint que «depuis que la faïence de Gènes, de moulier et des fabriques de Provence a pris la faveur en cette ville, celle qu'on y faisait auparavant et qui était fort renommée a entièrement déchu, n'étant point aussi belle que l'étrangère, quoique d'un bien meilleur usage»<sup>(91)</sup>. De la vaisselle commune, venant d'Italie, est régulièrement débarquée dans le port de Sète<sup>(92)</sup> et, au XVIIIe siècle, de la faïence génoise garnit le vaisselier des bourgeois languedociens<sup>(93)</sup>.

### Note :

- (1)- E. R. A. 6, Aix-en-Provence.
- (2)- THIRIOT (Jacques) - Les fours de potiers et de bronzier de Saint-Gilles-du-Gard. In : Ecole Antique de Nîmes, nouvelle série, n°10, 1975, page 39 ; THIRIOT (Jacques) - Stratigraphie dans un four de potier du XIIe siècle à Saint-Victor-des-Oules (Gard). In : La céramique médiévale en Méditerranée occidentale, Xe-XVe siècle, Colloque de Valbonne, 1978, Paris 1980 ; LEENHARDT (Marie), THIRIOT (Jacques) - Poteries grises médiévales produites à Saint-Gilles-du-Gard. In : Archéologie du Midi Médiéval, tome VII, 1989, page 73. Nous ne parlons pas évidemment des ateliers antiques.
- (3)- Liste des lieux de production de l'Aude : Alzonne, Arzens, Carcassonne, Castelnau-d'Audoubert, Chalabre, Fabrezan, Issel, Lagrasse, Limoux, Mirepeisset, Montolieu, Narbonne, Niort, Saint-Papoul, Trèbres ; du Gard : Alès, Anduze, Aramon, Argilliers, Barjac, Beaucaire, Brignon, Calvisson, Castillon-du-Gard, Connaux, Cornillon, Domazan, Gaujac, Issirac, Meynes, Monteils, Montfaucon, Montignargues, Nîmes, Pont-Saint-Esprit, Quissac, Remoulins, Saint-Alexandre, Saint-André-de-Roque-Pertuis, Saint-Chartes, Saint-Gilles, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Julien-de-Peyrolas, Saint-Laurens-la-Vernède, Saint-Maximin, Saint-Paulet-de-Caisson, Saint-Quentin-la-Poterie, Saint-Victor-des-Oules, Sauve, Serviers-et-Labaume, Sommières, Sumène, Tornac, Uzès, Vauvert, Vénéjan, Le Vigan ; de l'Hérault : Aniane, Argelliers, Bédarieux, Béziers, Boujan-sur-Libron, Bouzigues, Cazouls-les-Béziers, Clermont-l'Hérault, Courmonterral, Cruzy, Ganges, Hérépian, Lodève, Magalas, Montpellier, Montpeyroux, Pézenas, Plaissan, Rieussec, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Bauzille-du-Putois, Saint-Hilaire-de-Beauvoir, Saint-Jean-de-Fos, Saint-Jean-de-la-Blaquière, Saint-Maurice-de-Navacelle, Saint-Pons-de-Thomières.
- (4)- SAINTPIERRE (Camille) - L'industrie du département de l'Hérault, études scientifiques, économiques et statistiques - Montpellier : Coulet, 1865.
- (5)- CREUZE DE LESSER (Hippolyte) - Statistique du département de l'Hérault - Montpellier, 1824 ; RIVOIRE (Hector) - Statistique du département du Gard - Nîmes : Ballivet et Fabre, 1842 ; TROUVE (Baron) - Description générale et statistique du département de l'Aude - Paris : Firmin Didot, 1818.
- (6)- Séries M et S des archives départementales
- (7)- En 1987, Henri Amouric et moi-même avons présenté, lors du colloque sur les industries du feu, tenu à Caen, les sources exploitables par type d'information.

- (8)- EYSSETTE (Alexandre) - Histoire administrative de Beaucaire depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la révolution de 1789, ouvrage composé presque en entier sur des documents inédits - Beaucaire : Aubanel, 1884-1889, tome II, page 207.
- (9)- FALGAIROLLE (Prosper) - Histoire civile, religieuse et hospitalière de la ville de Vauvert du Xe siècle à l'année 1790 - Nîmes : Teissier-Nourry, 1918, page 432.
- (10)- DUMAS (Emilien) - Statistique géologique, minéralogique, métallurgique et paléontologique du département du Gard - Paris : Bertrand, Nîmes : Peyrot-Tinel, Alais : Brugueirolle et Cie, 1875, tome III, pages 412, 462, 472, 507, etc.
- (11)- SAINTPIERRE (Camille) - op. cit., page 66 et suivantes.
- (12)- A. D. 34, E suppl. Aniane, BB1 n°58, le 04/01/1440.
- (13)- A. D. 34, IIE59/20 n°378, le 28/10/1647, contrat d'apprentissage ; E suppl. Saint-Hilaire-de-Beauvoir, CC1 n°71 et 93 (encore, faut-il remarquer que ces ateliers sont qualifiés de tuileries).
- (14)- Catalogue de vente de la poterie Bouat à Castelnaudary.
- (15)- THUILE (Jean) - La céramique ancienne à Montpellier - Paris : Champrosay, 1943 - pages 180 et 181.
- (16)- DUMAZET (Arduin) - Voyage en France ; 36<sup>e</sup> série, Cévennes méridionales, 1904, pages 70 et 71 : « la production typique d'Anduze est celle de la grande poterie de jardin... Les ateliers d'Anduze ne se bornent pas à cette poterie de jardin, ils font aussi une poterie dite fine, allant au feu, de qualité assez médiocre, puis des briques et carreaux vernis pour les cheminées et fourneaux, potagers... ».
- (17)- A. D. 34, 1B10983 n°236v°, « pour de bouteilles » ; n°238 : « boutique de bouteilles » ; n°256v° : « une boutique de bouteilles ».
- (18)- VAYSETTES (Jean-Louis) - Les ateliers de faïence fine de Lodève et du Mas del Pont. In : Etudes sur l'Hérault, tome 7, 1991 - 8, 1992 (à paraître).
- (19)- VAYSETTES (Jean-Louis) - Les potiers de terre de Saint-Jean-de-Fos - Saint-Georges-de-Luzençon : Maury, 1987.
- (20)- A. D. 30, 9 M 10
- (21)- A. D. 34, 1 B 3182.
- (22)- A. D. 34, 115 M 92 et 131 M 19.
- (23)- A. D. 34, P 92/1.
- (24)- A. D. 34, E suppl. Cruzy CC2.
- (25)- VAYSETTES (Jean-Louis) - op. cit., 1987, page 95.
- (26)- THIRIOT (Jacques) - op. cit., 1975, page 39.
- (27)- A. D. 34, IIE95/94 n°79 et 79v°, le 20/05/1470 (A. S.). Ces boutiques étaient sises au faubourg de la Saunerie.
- (28)- THUILE (Jean) - La céramique ancienne à Montpellier - Paris : Champrosay, 1943.
- (29)- A. D. 30, IIE33/29 n°59v°, le 03/12/1763.
- (30)- Archives privées.
- 31 Musée Vuillot Saint-Germain, A. C. Pézenas, CC9 n°191.
- (32)- AMOURIC (Henri), THIRIOT (Jacques), VAYSETTES (Jean-Louis) - La terre en Uzège : un artisanat ancien - Saint-Quentin-la-Poterie, 1985, page 28.
- 33 A. D. 34, IIE36/424 n°347v°, le 06/02/1557 (AS) ; IIE35/28 n°145v°, le 13/08/1570 ; IIE34/20 n°88, le 08/09/1581.
- (34)- A. D. 34, IIE63/153 n°482, le 17/11/1603.
- (35)- A. D. 34, B, sénéchal de Montpellier : faillites, le 15/11/1748.
- (36)- A. D. 34, IIE40/420 acte 33, le 19/01/1827.
- (37)- A. D. 34, 109 M 187, Pézenas 1848.
- 38 VAYSETTES (Jean-Louis) - op. cit., 1987, page 114.
- (39)- A. D. 34, E suppl. Clermont-l'Hérault, CC3 n°258.
- (40)- A. D. 30, IIE71/225 n°483, le 28/07/1778 : mention d'une bergerie dans la maison de Pierre Sorbier à Saint-Quentin ; IIE71/206 n°346v°, le 19/02/1742 : mention d'une cuve vinaire dans la maison de Robert Salert de Saint-Victor-des-Oules.
- (41)- Atelier de Jacques Drujon à Meynes ; tuilerie de Jean Favier à Ganges, où de la poterie est aussi fabriquée (A. D. 34, IIE34/145 n°137v°).
- (42)- A. D. 34, E suppl. Clermont-l'Hérault, CC3 n°241, atelier Sartre.
- (43)- A. D. 34, B, ordinaires de Ganges, dossier 71.
- (44)- A. D. 30, IIE35/27 n°329v°, le 09/03/1782.
- (45)- A. D. 30, IIE71/225 n°36v°, le 27/01/1777, arrentement d'André Clop à Joseph Bouzigue.
- (46)- A. D. 30, IIE71/230 n°138, le 21/08/1787, arrentement de Suzanne Saussines à Jean Légier.
- (47)- A. D. 30, A. C. de Saint-Saint-Quentin-la-Poterie, compoix de 1672, n°1.
- (48)- A. D. 34, B ordinaires de Ganges, dossier 320.
- (49)- A. D. 30, IIE38/14 n°83v°.
- (50)- A. D. 30, IIE38/14 n°371v°.
- (51)- A. D. 34, IIE63/217 n°51v°, le 25/12/1679.
- (52)- Observation faite dans les ateliers de Castenaudary, Saint-Jean-de-Fos, Saint-Quentin, etc.
- (53)- Du mot « postes » : planches sur lesquelles étaient posées les pièces fraîchement modelées.
- (54)- A. D. 30, IIE71/225 n°36v°, le 27/01/1777, atelier d'André Clop.
- (55)- ALMAIRAC (Yvon) - Enquête sur l'architecture folklorique, chantier 1425, monographie d'artisan n°20, ATP, 1944.
- (56)- A. D. 30, IIE63/101 Acte 1753, le 23/03/1829.
- (57)- A. D. 30, IIE63/102 acte 2154, le 15/03/1830. Le mot mailloir vient de mail, masse de bois servant à piller la terre (SERRE (Aimé) - Technique des potiers de Saint-Quentin-la-Poterie et de Saint-Victor-des-Oules (Gard). In : Revue des Arts et Tradition Populaire, 1961.
- (58)- A. D. 30, IIE71/217 n°274, le 12/03/1763.
- (59)- A. D. 34, B ordinaires de Ganges, dossiers 318 et 321.
- (60)- A. D. 34, IIE57/148 n°230, le 20/08/1640.
- (61)- THUILE (Jean) - Op. cit., page 328.
- (62)- A. D. 34, IIE34/143 n°170, le 05/02/1782.
- (63)- SAINTPIERRE (Camille) - op. cit., page 67.
- (64)- A. D. 34, IIE37/292 acte 218, le 22/07/1819.
- (65)- A. D. 34, IIE37/187, acte 237, le 07/12/1824.
- (66)- AMOURIC (Henri), THIRIOT (Jacques), VAYSETTES (Jean-Louis) - op. cit., page 11.
- (67)- A. D. 34, IIE34/145 n°137v°, le 10/05/1787.
- (68)- A. D. 30, IIE38/14 n°406v°, le 17/11/1663.
- (69)- A. D. 34, L 8385, n°212, le 14 pluviôse II.
- (70)- A. D. 34, IIE37/252 acte 2454, le 22/07/1775.
- (71)- A. D. 30, IIE10/944 n°127, le 14/06/1790.
- (72)- A. D. 30, IIE63/99 acte 1016, le 07/02/1827.
- (73)- A. D. 30, IIE63/102 acte 2154, le 15/03/1830, atelier de Jean Bénézet.
- (74)- A. D. 30, IIE38/14 n°302v°, le 31/12/1662, association entre Jacques Drujon, potier de terre et Etienne Truchaud, tuilier de Meynes.
- (75)- A. D. 30, IIE11/496 n°397, le 26/12/1777.
- (76)- A. D. 30, IIE71/217 n°274, le 12/03/1763, atelier de Barthélémi Bouzigue.
- (77)- TABURET (Marjatta) - La faïence de Quimper et le miracle lyonnais au XVI<sup>e</sup> siècle - Paris : Sous le Vent, 1981, page 174 ; SOUDEE LACOMBE (Chantal) - Faïences de Rouen : les Caussy faïenciers, I recherches d'archives. In : Actes du III<sup>e</sup> colloque national de céramologie, Paris, le 9 décembre 1989, page 8 ; VAUDOUR (Catherine) - Faïences de Rouen : les Caussy faïenciers, II le manuscrit de Pierre Paul Caussy. In : Actes du III<sup>e</sup> colloque national de céramologie, Paris, le 9 décembre 1989, page 12.
- (78)- GENSSANE (M. de) - Instructions sur l'usage de la houille publiées par ordre des états de la province du Languedoc - Avignon, 1775.
- (79)- A. D. 34, 4U15-8 acte 196, le 4/10/1825.
- (80)- A. D. 30, IIE71/206 n°47v°, le 08/01/1741, Saint-Quentin-la-Poterie.
- (81)- Qui s'explique peut-être par la nécessité de ne point souiller les pièces à cuire.
- (82)- BENOIT (Fernand) - La Provence et le Comtat venaisien : arts et traditions populaires - Avignon : Aubanel, 1975 - page 97.
- (83)- Atelier d'Argelliers (Hérault).
- (84)- AMOURIC (Henri), THIRIOT (Jacques), VAYSETTES (Jean-Louis) - op. cit., pages 32 et 33.
- (85)- La liste n'est pas close : la couverture du Gard et de l'Hérault est réalisée pour les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et on ne doit pas s'attendre à de très nombreuses découvertes ; pour les siècles antérieurs tous les espoirs sont permis. La microlocalisation, quant à elle, peut réserver quelques surprises, puisque les recherches n'ont qu'effleuré certaines zones ?
- (86)- THUILE (Jean) - Op. cit., page 186.
- (87)- ROMESTAN (Guy) - A propos du commerce des draps dans la péninsule ibérique au moyen âge : les marchands languedociens dans le royaume de Valence pendant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. In : Bulletin philologique et historique, 1969, volume I, Paris 1972, page 156 : « operis terre daurati ».
- (88)- A. D. 30, E Aigues-Mortes, CC 86, Livre de la recette du port d'Aigues-Mortes (1357-1358).
- (89)- A. D. 34, B 22491, Compte de l'imposition levée sur toutes les marchandises entrant ou sortant du port de Narbonne (1591).
- (90)- MOLLAT (Michel) - Les affaires de Jacques Cœur : le journal du procureur Dauvet - Paris : Armand Colin, 1952, tome I, pages 168, 169, 173, 196, 197.
- (91)- DUTIL (Léon) - L'état économique du Languedoc à la fin de l'ancien régime (1750-1789) - Paris : Hachette & Cie, 1911, page 539.
- (92)- VAYSETTES (Jean-Louis) - op. cit., 1987, pages 225 et 226.
- (93)- A. D. 34, IIE34/133 n°78, le 17/04/1776 : « une douzaine assiettes fayance de Gènes couleur de café ».